

Infos Guiclanaises



N° 697 JANVIER 2026

ETAT CIVIL

Une pensée pour :

Michel ROUSSELET, décédé le 28/11/2025

Gaby MER, décédé le 29/11/25

Yves LEON, décédé le 09/12/2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vœux de la Municipalité

Samedi 10 janvier 2025 à 10h30 à la salle du Triskell

Toute la population y est invitée, ainsi que les commerçants, artisans et entrepreneurs de Guiclan.

Nous comptons, comme d'habitude, sur la participation des nouveaux arrivants, du personnel communal, des membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Jeunes, sont également conviés les membres du CCAS, du conseil paroissial, des bureaux des associations, des bénévoles de la bibliothèque et ceux de l'équipe d'entretien des chemins de randonnée.

Réservez cette date !



Salon de Coiffure MG Coiff'

MG Coiff' vous souhaite les meilleurs vœux pour l'année. Nous serons fermés pour congés du 2 au 11 janvier 2026 inclus.

Guiclan en chiffres

Actes d'état civil	2024	2025
Reconnaisances	18	7
Naissances	15 10 filles 5 garçons	20 11 filles 9 garçons
Mariages	14	11
Pacs	14	11
Décès	31	29

Urbanisme	2024	2025
Maisons individuelles	10	10
Rénovation - extensions maisons - carport - garages - vérandas ...	8	9
Bâtiments agricoles	2	4
Bâtiments professionnels	2	1
Déclarations préalables	56	39
Certificats d'urbanisme	100	92

Fest Deiz

Dimanche 25 janvier 2025 à 14h30

à la Salle du Triskell

Avec Selta Piou - Joël et Domi - Organisé par Krog Mad

Entrée 6.00€

Information Enedis

Coupage d'électricité pour travaux

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupeure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures : **Lundi 19 janvier 2026 de 9h00 à 10h15**

Secteurs :

2 Kerhervé, Kerivoas, Moulin de Trévilis

Horaires des coupures : **Mercredi 21 janvier 2026 de 09h00 à 12h00**

Secteurs :

La Garenne, 18 Radennec, 2 Kerdeland, Kerjegu, Ty Men, 176 Kerilly, 2 Kerbrat, Kerilly.

Horaires des coupures : **Lundi 26 janvier 2026 de 09h00 à 11h00**

Secteurs : 9 Kernevez, N1 Moulin de Kernabat, 1 Kerall, Kernabat, Moulin de Trévilis, 15 au 31, 16 au 22, 26 au 40, 44 au 46 route de Trévilis Huella, Route de Trévilis.



Cinéma à Guiclan

Pour la 3ème année consécutive, la Municipalité programme des séances de cinéma dans le cadre du « cercle des voyageurs ».

Comme d'habitude, la projection est présentée et commentée par les réalisateurs. Une collation est offerte à l'entracte.

Entrée 7€, tarif réduit pour les membres du Club de l'amitié à 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Le seconde séance aura lieu le dimanche 18 janvier 2026 à 16h cette fois, avec le film « NAGALAQA » présenté par Sébastien Roubinet.

Exploration : Navigation de l'extrême en Arctique.

Personne ne navigue en Arctique. Personne... sauf Sébastien et ses acolytes Éric et Jimmy ! Ensemble, ils ont relié Sachs Harbour au Groenland en trois mois à bord de Babouch'ty, un catamaran-char à glace conçu et construit par Sébastien. Il nous a ramené de ces contrées mythiques de formidables images. A VOIR

ABSOLUMENT...

Voir bande annonce <https://www.youtube.com/watch?v=UypHIWZ9LSg>



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Jean-Michel CROGUENNEC, Kristell CLOAREC, David THEPAUT, Sonia HALLIER et André RIOU excusés.

1-Pôle enfance médiathèque : graphiste

Dans le cadre de la construction du pôle enfance médiathèque, la commune doit financer le 1% artistique. Le budget toutes taxes comprises (TTC) consacré au 1% est calculé sur le montant prévisionnel hors taxes des travaux, tel qu'il est établi par l'architecte lors de la remise de l'avant-projet définitif (APD). »

A l'unanimité, le conseil municipal valide le devis d'un montant de 15 920.00 € TTC établi par l'atelier GERBER qui interviendra pour la création graphique de la signalisation intérieure du bâtiment.

2-Pôle enfance médiathèque : choix des noms des espaces

Suite à une commission de travail et un sondage auprès de la population, le conseil municipal (18 pour, 1 contre) décide d'attribuer les noms suivants :

- Espace Médiathèque : La Médiathèque
- Espace enfance : Pôle enfance
- Salle polyvalente : L'Hermine

3-Système de visioconférence salle du conseil municipal : choix de l'entreprise

A l'unanimité, le conseil municipal décide la mise en place d'un système de visioconférence dans la salle du conseil municipal et retient la proposition de l'entreprise BLUECOM pour un montant de 3 580.00 € HT.

4-Personnel communal : participation mutuelle

A compter du 1er janvier 2026, les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire (mutuelles).

A l'unanimité, la commune décide d'adhérer à la convention de participation conclue, pour le risque santé à compter du 1er janvier 2026 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère avec la Mutuelle Nationale Territoriale, et participera à hauteur de 20.00 € mensuel brut par agent souhaitant souscrire.

5-SDEF rapport d'activité 2024

Le conseil municipal acte de la communication du rapport d'activités du SDEF 2024. Il est consultable en mairie.

6-Versement subvention BAFA

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une subvention de 307.25 € à une personne domiciliée à Guiclan ayant passé son BAFA.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elections 2026

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales, qui seront organisées les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour voter, il est conseillé de vérifier ou procéder à son inscription sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 février prochain par voie dématérialisée ou avant le 6 février si vous faites la démarche directement en mairie. Pour s'inscrire sur les listes électorales de Guiclan en mairie, se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an, et d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois.

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année (si le recensement a été effectué à 16 ans).

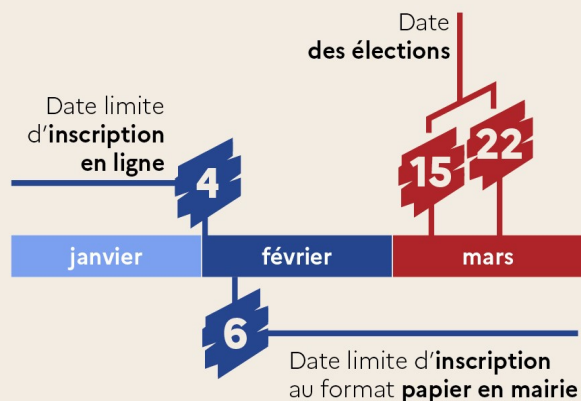
Par ailleurs, les électeurs doivent informer la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale : modification de nom, changement d'adresse dans la commune, etc.

Chaque citoyen peut vérifier son inscription, son bureau de vote, et son adresse en accédant au site www.service-public.fr.

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons Voter!

**Date limite
d'inscription**
sur les listes électorales



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

ENFANCE / JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Pour les mercredis

inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie.

Vacances d'hiver

Du 16 février au 28 février: les réservations sont ouvertes sur le portail du 12 au 25 janvier 2026.

ANIMATION JEUNESSE (9 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(3 groupes: juniors, passerelle, ados).

Vacances d'hiver

Du 16 février au 28 février : .les réservations sont ouvertes sur le portail du 12 au 25 janvier 2026.

Pour les deux structures:

passés ces délais, les inscriptions sont possibles dans la limite des places disponibles.

CLSH : 06 85 41 10 84 / 02 98 79 48 96

AJ : 06 77 75 81 17

Les programmes sont disponibles sur guiclan.fr à l'accueil de la mairie.

ÉVÉNEMENT À VENIR

TARTIFLETTE!

organisée par
l'APEL de l'école du
Sacré Coeur de Guiclan

31 JANVIER
DÈS 18H30

SALLE DU TRISKELL / GUICLAN

tartiflette ou jambon frites
sur place : 13€ adulte / 7€ enfant
à emporter : 12€ adulte / 6€ enfant

Réservations recommandées :

- auprès des élèves de l'école
- auprès commerçants : Vival / boulangerie / Hélios épicerie / la ferme du Combot
- helloasso



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nuits de la lecture 2026

Prêts pour une soirée en pyjama pleine d'aventure à travers les livres ?

**La bibliothèque de Guiclan vous invite le
Vendredi 23 JANVIER 2026.**

Petits aventuriers, rejoignez-nous pour une Nuit de la Lecture ! Après un voyage à travers la campagne et une exploration de la ville, ce sera à vous de construire votre propre univers.

Au programme : Plaid, chaussons, histoires et surprise !
Pour les 3-6 ans : de 18h30 à 19h15 – Les petits curieux, vos pyjamas tout doux sont les bienvenus !

Pour les 7-10 ans : de 19h30 à 20h15 – Préparez-vous à faire travailler votre imagination !

Pas d'inquiétude, chers parents : vous pourrez profiter de cette pause douce et cocooning pour rêvasser tranquillement... tout en restant à portée de vue de vos petits explorateurs.
Une soirée pour faire briller les étoiles dans les yeux de vos enfants !

Plus de renseignements, à la bibliothèque ou par mail à l'adresse b.municipaledeguiclan@orange.fr, ainsi que sur les réseaux sociaux et par téléphone au 02 98 79 48 24.

Entrée gratuite




www.nuitsdelalecture.fr

CNL / © Est Raignonnet pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio CC


Le Pays Basque

Des Pyrénées-Atlantiques à Bilbao

En présence du réalisateur Hadrien CRAMPETTE



Dimanche 1er mars 2026 à 16h au Triskell



L'association arts de la scène Vox'N'Cie organise un concert des élèves et des coachs vocaux :
Samedi 17 janvier 2026 à partir de 19h
 à la salle du Triskell.

Au programme :
 De 19h à 20h : Les élèves de l'association, ados et adultes chanteront des chansons de leurs choix
 De 20h à 21h : Claire et Laurie, chanteuses et coachs vocales de l'association donneront également un concert.
 Entrée libre, au chapeau.



LA MDPH 29

MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE

ACCESSIBLE PARTOUT

24^H/24, 7^J/7



Je télécharge mon dossier de demande



Je veux connaître mes droits et les démarches



Je prends contact avec la MDPH

Je m'informe sur l'actualité du handicap en Finistère

WWW.MDPH29.FR



CARREFOUR DE L'ORIENTATION

Post 3ème

LYCEE PROFESSIONNEL

LYCEE GENERAL & TECHNOLOGIQUE

Samedi 31 janvier 2026
 de 9h à 13h

LANGOLVAS
 Ouvert à tous

Créez votre avenir !



Le handicap est la priorité du Département du Finistère.
 Plus d'informations sur www.finistere.fr/handicap



S'équiper oui mais en jetant au bon endroit !

Appareil équipé de batterie lithium

Risques liés au dépôt de batteries au lithium dans les bacs de recyclage

Les batteries au lithium sont désormais présentes dans de nombreux objets du quotidien : téléphones, outils de bricolage, trottinettes, jouets électriques, montres connectées, etc.

Mal utilisées ou éliminées de manière inappropriée, elles peuvent toutefois présenter un risque réel pour la sécurité des usagers, du personnel de collecte ainsi que pour les installations de traitement des déchets.

En effet, une batterie endommagée, gonflée ou ayant subi un choc peut s'échauffer, provoquer un court-circuit et, dans certains cas, entraîner un départ de feu. Ces incidents surviennent régulièrement lorsque des batteries sont jetées par erreur dans les bacs de tri sélectif ou d'ordures ménagères, où elles se retrouvent compactées ou écrasées.

Pour cette raison, il est strictement interdit de déposer des batteries au lithium, entières ou intégrées dans un appareil, dans les bacs des emballages et du papier ou dans les sacs d'ordures ménagères.

Que faire de vos batteries au lithium ?

Les batteries usagées doivent être rapportées :

- En déchèterie,
- Dans les points de collecte prévus en magasin,

Ces filières spécialisées assurent un traitement sécurisé et respectueux de l'environnement.

Un geste simple pour la sécurité de tous

En respectant ces consignes, chacun contribue à prévenir les risques d'incendie, à protéger les agents chargés de la collecte et à garantir un recyclage approprié des matériaux.

L'atelier ZD de Janvier

Mardi 20 janvier – 20h à La Sphère **Fabrication de produit d'entretien Gratuit, place limitée, inscription obligatoire : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com .**

Le TRI en + du mois de janvier

Pas de casse-tête pour les déchets de fêtes ...

Après les fêtes les déchets sont nombreux :

Les jouets, les outils de bricolage, l'électroménager ou encore les appareils électroniques sont à déposer en déchèteries .

Et on n'oublie pas le sapin qu'il soit naturel ou artificiel, il doit être déposé en déchèterie aussi!! Il peut y avoir des points de collecte pour broyer les sapins naturels, pensez-y !



Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Collecte des DECHETS

POUR UNE COLLECTE RÉUSSIE

- Je ne pose pas de pierre, de bûche, ... sur le couvercle
- J'installe un kit sur le côté gauche du bac
- Je regroupe mon bac avec celui des voisins
- Je sors mon bac la veille au soir

Plus d'information :
02.98.68.42.41
environnement@paysdelandi.com

Fixation à installer sur le côté avant gauche du couvercle

Pré-percer 2 trous de 4 mm espacés de 9 cm

Ouverture avant du bac

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *sur rdv*

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances,
Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*

Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance
jeunesse et associations *sur rdv*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale,
Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi
de 11h à 12h*

Juliette LEGAL, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations,
et numérique *sur rdv*

Prochaine parution des Infos Guiclanaises - Lundi 2 février 2026

Articles à transmettre pour le **mercredi 21 janvier 2026** à la mairie ou
par mail : mairie@guiclan.bzh

Restez informés :

Suivez-nous sur la page Facebook : Mairie de Guiclan
Abonnez-vous à l'application gratuite : My Guiclan
Site : www.guiclan.fr



Bulletin mensuel de la commune de Guiclan

Directeur de publication : Robert BODIGUEL

Réalisation : Mairie de Guiclan - 1200 exemplaires

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture : fermée le jeudi après-midi

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02 98 24 06 94 - Fax. 09 74 71 88 35



MAISON MÉDICALE : 4-8 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS - Dr Leslie DAIGNEAU

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02 98 19 26 06

► Cabinet infirmier:

MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN / Rdv par téléphone :

02 98 79 65 34 / 06 81 04 29 48

► Ostéopathe

Elise LE ROUX, prise en charge des adultes, enfants et nourrissons. Rdv et
renseignements au 06 01 82 55 25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT : rdv et renseignements au 06 45 89 87 01

Clémence GUEGUEN : rdv et renseignements au 06 75 49 77 97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute

Perrine PAPE: rdv et renseignements au 07 62 51 14 48

► Kinésithérapeute / Ostéopathe:

Lionel ARZUR, kinésithérapeute, Rdv au 06 59 85 91 94

► Sage-Femme :

Gwladys LE COZ, renseignements au 06 24 55 69 08

► Orthophoniste:

Marion VELLY, renseignements au 06 68 60 65 80 et sur le site Perfactive.

► Podologue:

Mikaël BIHAN, renseignements sur Doctolib et au 09 56 60 63 13.

► Diététicienne nutritionniste:

Ophélie LAURENT, rdv et renseignements au 07 59 63 98 82 et sur
ophelielaurentdieteticienne.fr

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN.

Laurie CLUZEAU - Amandine GUÉGUEN - Mathilde PHILIPPE

Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet : 02 98 29 50 21

Etiopathe : 3 ldt de Berven 29410 GUICLAN.

Marie Niceron: 07.66.13.22.11.

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles : dans le
hall extérieur de la salle des sports, devant la mairie en face de la boîte
aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

► **Mairie / Accueil du public** : Lundi mercredi jeudi :

9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05

@ : mairie@guiclan.bzh / Site : www.guiclan.fr



► **Relais Postal, Commerce Vival**

13 rue du Patronage, 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30



► **ADMR du Haut-Léon**

Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 /

accueil@admrduhautleon.com.

► **Conciliateur** 02 98 79 61 06

M. BROCH permanence le 1er vendredi de chaque
mois à la mairie de St Thégonnec-Loc-Eguiner

► **Bibliothèque municipale** 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi
de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► **Restaurant scolaire** 09.62.57.74.92

► **Garderie municipale**

- Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► **CLSH « Les Grimoyes »**

02 98 79 48 96 / 06 85 41 10 84

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► **Animation jeunesse** 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► **Crèche Zébullons** 02 98 44 08 80

@ : zebullons@paysdelandi.com

► **RPE (Relais Petite Enfance)** 02 98 24 97 15

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

► **Mission locale** 02 98 15 15 50

@ : contact@mlpm29.org

► **SAUR (eau potable)**: 02 98 79 00 00

► **VEOLIA (assainissement)**: 09.69.32.35.29

► **TPAE (assainissement non collectif)**:
02.98.83.75.12

► **Ouverture des déchetteries**

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au
samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00

mardi, mercredi 13h30 à 18h00. Fermé le jeudi.

► **Collecte des ordures ménagères :**

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille



► **CCPL (Communauté de Communes de
Landivisiau)**

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► **France services** 02 98 68 67 60

@ : pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr



Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à
12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).